



# Dossier de presse

## CONTACT PRESSE

Virginie De Breuck  
0472/69.14.41  
[v.debreuck@efp-bxl.be](mailto:v.debreuck@efp-bxl.be)

# efp – formateur de talents

---

## PLUS DE 70 METIERS

L'efp est le centre de formation en alternance dans la Région de Bruxelloise-capitale. Accueillant plus de 6000 personnes par an, l'efp a pour mission de :

- Former de futurs indépendants et/ou collaborateurs principalement de TPE et PME
- Actualiser et développer les compétences de chacun
- Permettre de réorienter les activités des personnes qui le souhaitent
- Accompagner les porteurs de projets entrepreneuriaux
- Permettre une mise à l'emploi rapide

Basé sur le principe de l'alternance, l'efp propose une large palette de formations (plus de 70 métiers) dans 10 secteurs différents : l'alimentation, l'art, le bien-être, le commerce, la comptabilité, la construction, l'électrotechnique, la gestion, la mobilité et les services. Ces formations combinent pratique en entreprise (stage 1 à 2 jours par semaine) et cours techniques et théoriques dispensés en centre de formation (3 à 4 jours par semaine).

## DES FILIERES DE FORMATIONS DIFFERENTES ET COMPLEMENTAIRES

Choisir l'alternance, c'est faire le choix d'un métier. C'est apprendre ce métier avec des professionnels en activité, disposer chaque mois d'une allocation de formation, être en immersion dans l'entreprise afin d'acquérir un maximum d'expérience.

L'efp propose trois grands types de formations :

- L'**apprentissage** qui permet aux jeunes dès 15 ans d'accéder à une formation générale, technique et pratique officiellement reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Chaque formation dure 3 ans et une vingtaine de métiers sont proposés.
- La formation **chef d'entreprise** qui s'adresse aux personnes de minimum 18 ans qui souhaitent apprendre un métier, devenir indépendant, collaborateur d'une PME ou encore reprendre l'activité familiale. Plus de 70 métiers sont proposés. A la fin de la formation, en plus de leur diplôme du métier, les auditeurs obtiennent un certificat de gestion qui leur donne la possibilité de démarrer une activité d'indépendant.
- La **formation continue** qui est destinée aux personnes déjà dans la vie active, aux indépendants ou à toute personne qui souhaite acquérir des compétences professionnelles complémentaires ou se recycler afin de mieux répondre aux besoins du marché. La formation continue propose des formations certifiées, reconnues par divers organismes bruxellois, des formations de spécialisation et des formations de loisir, d'initiation et de découverte.

En plus de ces formations générales, un dispositif d'accompagnement et de formation complémentaire pour chefs d'entreprise a été mis en place. Il s'agit du projet **Passeport Réussite** qui propose des modules de formations de courte durée (3 heures) à prix réduits. L'objectif de ce projet est d'aider les entrepreneurs à acquérir de nouvelles compétences, développer leur esprit d'entreprendre et apporter un regard nouveau sur leur activité.

## UNE FORMATION DE BIJOUTIER-JOAILLIER

Le bijoutier-joaillier est l'artisan de la fabrication des bijoux et des joyaux. Plus largement, il crée, fabrique, transforme et répare des objets de parure mettant en valeur principalement les pierres précieuses, les pierres fines, les pierres ornementales et les perles, en utilisant pour les montures les métaux précieux tel que l'or, le platine, le palladium, le titane, ...

Il maîtrise les techniques spéciales de fabrication de bijoux complexes et établit les procédures et les fiches techniques en vue d'obtenir un produit fini de qualité et de design. Il applique les règles de sécurité, d'hygiène, d'ambiance, d'environnement dans les lieux de travail et l'atelier.

L'efp organise, en 3 ans, une formation de chef d'entreprise en bijouterie. La formation comprend des cours techniques, théoriques et de la gestion répartis de la façon suivante :

- Année préparatoire (256h)
  - Théorie du métier
  - Technologies et techniques professionnelles
  - Dessin
  - Introduction à la gemmologie
- 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année (256h)
  - Organisation et spécificités du métier
  - Technologie et techniques spéciales de fabrication des bijoux
  - Dessin spécialisé
  - Gemmologie
- Gestion (160h)
  - Comptabilité
  - Aspects financiers
  - Esprit d'entreprendre
  - Création d'entreprendre
  - Législation
  - Fiscalité
  - Gestion commerciale

De plus, une pratique en entreprise sous forme de convention de stage ou de contrat de travail de minimum 250h est obligatoire.

Au terme de la formation, les participants obtiennent un diplôme de chef d'entreprise bijoutier-joaillier ainsi qu'un certificat de gestion.